Pizay

Plan Local d'Urbanisme

Photo aérienne

DOSSIER DE REVISION PLU

07 Plan de zonage n°2 - 1/2500ème

Vu pour être annexé
à la délibération du 20 Mars 2023
Le Maire

PLU prescrit le 15 Mars 2018
PLU arrêté le 23 Novembre 2021
PLU approuvé le 20 Mars 2023

Agence 2BR (architectes, urbanistes, paysagistes) - 582 allée de la Sauvegarde - 69009 LYON
Tel : 04.78.83.61.87 - Fax : 04.78.83.64.62 - Email : agence.lyon@2br.fr
www.agence-2br.fr

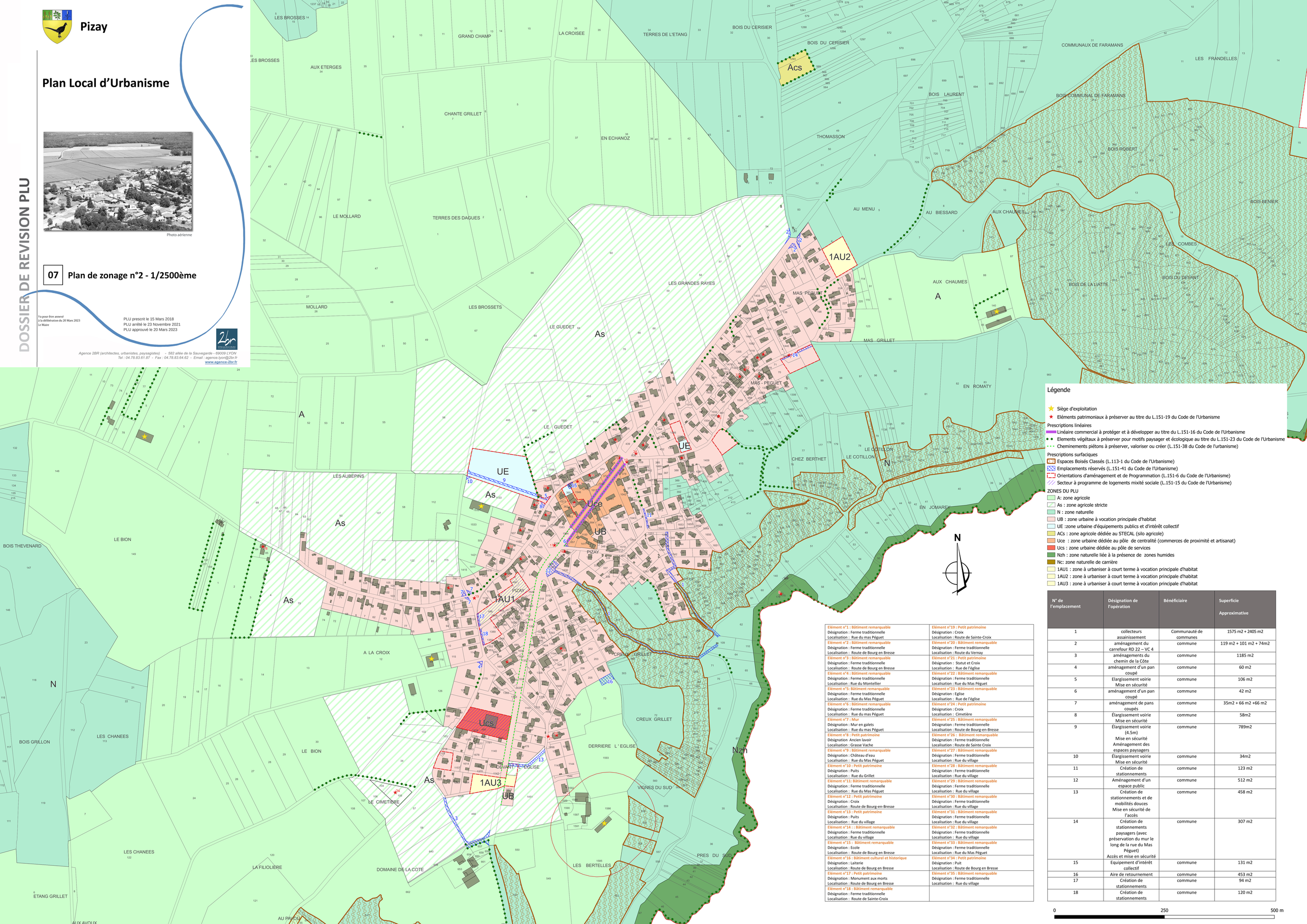

Légende

- Siège d'exploitation
- Eléments patrimoniaux à préserver au titre du L.151-19 du Code de l'Urbanisme

Prescriptions linéaires
- Linéaire commercial à protéger et à développer au titre du L.151-16 du Code de l'Urbanisme
- Elements végétaux à préserver pour motifs paysager et écologique au titre du L.151-23 du Code de l'Urbanisme
- Cheminements piétons à préserver, valoriser ou créer (L.151-38 du Code de l'urbanisme)

Prescriptions surfaciques
- Espaces Boisés Classés (L.113-1 du Code de l'Urbanisme)
- Emplacements réservés (L.151-41 du Code de l'Urbanisme)
- Orientations d'aménagement et de Programmation (L.151-6 du Code de l'Urbanisme)
- Secteur à programme de logements mixité sociale (L.151-15 du Code de l'Urbanisme)

ZONES DU PLU
- A: zone agricole
- As : zone agricole stricte
- N : zone naturelle
- UB : zone urbaine à vocation principale d'habitat
- UE :zone urbaine d'équipements publics et d'intérêt collectif
- ACs : zone agricole dédiée au STECAL (silo agricole)
- Uce : zone urbaine dédiée au pôle de centralité (commerces de proximité et artisanat)
- Ucs : zone urbaine dédiée au pôle de services
- Nzh : zone naturelle liée à la présence de zones humides
- Nc: zone naturelle de carrière
- 1AU1 : zone à urbaniser à court terme à vocation principale d'habitat
- 1AU2 : zone à urbaniser à court terme à vocation principale d'habitat
- 1AU3 : zone à urbaniser à court terme à vocation principale d'habitat

Elément n°1 : Bâtiment remarquable Désignation : Ferme traditionnelle Localisation : Rue du mas Péguet	Elément n°19 : Petit patrimoine Désignation : Croix Localisation : Route de Sainte-Croix
Elément n°2 : Bâtiment remarquable Désignation : Ferme traditionnelle Localisation : Route de Bourg en Bresse	Elément n°20 : Bâtiment remarquable Désignation : Ferme traditionnelle Localisation : Route du Vernay
Elément n°3 : Bâtiment remarquable Désignation : Ferme traditionnelle Localisation : Route de Bourg en Bresse	Elément n°21 : Petit patrimoine Désignation : Statut et Croix Localisation : Rue de l'église
Elément n°4 : Bâtiment remarquable Désignation : Ferme traditionnelle Localisation : Rue du Montellier	Elément n°22 : Bâtiment remarquable Désignation : Ferme traditionnelle Localisation : Rue du Mas Péguet
Elément n°5: Bâtiment remarquable Désignation : Ferme traditionnelle Localisation : Rue du Mas Péguet	Elément n°23 : Bâtiment remarquable Désignation : Eglise Localisation : Rue de l'église
Elément n°6 : Bâtiment remarquable Désignation : Ferme traditionnelle Localisation : Rue du mas Péguet	Elément n°24 : Petit patrimoine Désignation : Croix Localisation : Cimetière
Elément n°7 : Mur Désignation : Mur en galets Localisation : Rue du mas Péguet	Elément n°25 : Bâtiment remarquable Désignation : Ferme traditionnelle Localisation : Route de Bourg-en-Bresse
Elément n°8 : Petit patrimoine Désignation: Ancien lavoir Localisation : Grasse Vache	Elément n°26 : Bâtiment remarquable Désignation : Ferme traditionnelle Localisation : Route de Sainte Croix
Elément n°9 : Bâtiment remarquable Désignation : Château d'eau Localisation : Rue du Mas Péguet	Elément n°27 : Bâtiment remarquable Désignation : Ferme traditionnelle Localisation : Rue du village
Elément n°10 : Petit patrimoine Désignation : Puits Localisation : Rue du Grillet	Elément n°28 : Bâtiment remarquable Désignation : Ferme traditionnelle Localisation : Rue du village
Elément n°11: Bâtiment remarquable Désignation : Ferme traditionnelle Localisation : Rue du Mas Péguet	Elément n°29 : Bâtiment remarquable Désignation : Ferme traditionnelle Localisation : Rue du village
Elément n°12 : Petit patrimoine Désignation : Croix Localisation : Route de Bourg-en-Bresse	Elément n°30 : Bâtiment remarquable Désignation : Ferme traditionnelle Localisation : Rue du village
Elément n°13 : Petit patrimoine Désignation : Puits Localisation : Rue du village	Elément n°31 : Bâtiment remarquable Désignation : Ferme traditionnelle Localisation : Rue du village
Elément n°14 : : Bâtiment remarquable Désignation : Ferme traditionnelle Localisation : Rue du village	Elément n°32 : Bâtiment remarquable Désignation : Ferme traditionnelle Localisation : Rue du village
Elément n°15 : Bâtiment remarquable Désignation : Ecole Localisation : Route de Bourg en Bresse	Elément n°33 : Bâtiment remarquable Désignation : Ferme traditionnelle Localisation : Rue du Mas Péguet
Elément n°16 : Bâtiment culturel et historique Désignation : Laiterie Localisation : Route de Bourg en Bresse	Elément n°34 : Petit patrimoine Désignation : Puit Localisation : Route de Bourg en Bresse
Elément n°17 : Petit patrimoine Désignation : Monument aux morts Localisation : Route de Bourg en Bresse	Elément n°35 : Bâtiment remarquable Désignation : Ferme traditionnelle Localisation : Rue du village
Elément n°18 : Bâtiment remarquable Désignation : Ferme traditionnelle Localisation : Route de Sainte-Croix	

N° de l'emplacement	Désignation de l'opération	Bénéficiaire	Superficie Approximative
1	collecteurs assainissement	Communauté de communes	1575 m2 + 2405 m2
2	aménagement du carrefour RD 22 – VC 4	commune	119 m2 + 101 m2 + 74m2
3	aménagements du chemin de la Côte	commune	1185 m2
4	aménagement d'un pan coupé	commune	60 m2
5	Elargissement voirie Mise en sécurité	commune	106 m2
6	aménagement d'un pan coupé	commune	42 m2
7	aménagement de pans coupés	commune	35m2 + 66 m2 +66 m2
8	Élargissement voirie Mise en sécurité	commune	58m2
9	Élargissement voirie (4.5m) Mise en sécurité Aménagement des espaces paysagers	commune	789m2
10	Élargissement voirie Mise en sécurité	commune	34m2
11	Création de stationnements	commune	123 m2
12	Aménagement d'un espace public	commune	512 m2
13	Création de stationnements et de mobilités douces Mise en sécurité de l'accès	commune	458 m2
14	Création de stationnements paysagers (avec préservation du mur le long de la rue du Mas Péguet) Accès et mise en sécurité	commune	307 m2
15	Equipement d'intérêt collectif	commune	131 m2
16	Aire de retournement	commune	453 m2
17	Création de stationnements	commune	94 m2
18	Création de stationnements	commune	120 m2

0 250 500 m